

Oui Pub : début de l'expérimentation repoussée au 1er février 2023 pour Troyes Champagne Métropole

Initialement prévue pour le 1er septembre 2022, l'expérimentation « Oui-Pub » débutera finalement au 1er février 2023 sur le territoire de Troyes Champagne Métropole.

Lors de l'examen du décret d'application fixant le cadre de l'expérimentation, les magistrats du Conseil d'Etat ont identifié une faille juridique dans le dispositif imaginé par le Ministère de la Transition Ecologique qui conduit deux territoires à décaler le démarrage de cette expérimentation : la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral et Troyes Champagne Métropole.

La phase de concertation engagée depuis janvier avec les acteurs concernés par ce dispositif va se poursuivre afin de garantir sa bonne mise en oeuvre. Notre cap demeure inchangé : atteindre nos objectifs en matière de réduction des déchets et faire de Troyes Champagne Métropole un territoire d'excellence environnementale.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr